

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale								
Date de réception :		Dossier complet le :	N° d'enregistrement :					
06-09-19		18-10-19	2019-8869					
	1. Intitulé du projet							
Restructuration	n agricole.							
	0							
	11 100 10							
Name and Address of the Owner, which we have the	2. Identification du  (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du  (ou des) pétitionnaire(s)							
2.1 Personne physique Nom JARGARITI		Prénom	LADISLAW					
2.2 Personne morale		1101011	LABGET					
Dénomination ou raisor	sociale							
Nom, prénom et qualité d								
habilitée à représenter la p	personne morale							
RCS / SIRET			Forme juridique					
	Joigne	ez à votre demande l'ann	exe obligatoire n°1					
3. Catégorie(s) applic	able(s) du table	au des seuils et critères anne	exé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et					
		dimensionnement correspor	ndant du projet					
N° de catégorie et so	ous-catégorie	Caractéristiques du pro	ojet au regard des seuils et critères de la catégorie					
(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)								
THE THE RESERVE THE	3 11 12 11	4. Caractéristiques généro	eles du projet					
Doivent être annexées	au présent formu		la rubrique 8.1 du formulaire					
		tuels travaux de démolition	a robingos otr do formulans					
~ 1 1 1	. 0	10	C , D' N					
Kestructurat	ion de la pr	copriete communale	vouée à l'agriculture, concernant					
les parcelles 18 (8 ha 48) et 1 102 (2 ha 27) qui sont en location.								
			· 1					

### 4.2 Objectifs du projet

Abandon des parcelles 18 et 1102 au propèt du Ball-Trap Club Ychoussois, botsement compensateur de la domande de défrucher (1 pour 1 -> JA).

### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Pour remplacer les parcelles 18 et 1 Lol (Total 10 ha 75), la commune d'Ychoux propose de dépucher 10 ha 75 dans les parcelles 146 et 149.

Un bovement compensateur sera réalisé sur les parcelles communales 248 (9 ha77) et 2102 (1 ha).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les nouvelles parcelles seront louées à Me Ladwlaw Margariti, qui a demandé l'autorisation de défrucher sur lo ha 75 et procédera à l'installation dun pirot d'irrigation en demi-cercle

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).  Dernande d'autorisation de défruchement							
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opération - pré	ácicar las unitás da masura utilitadas					
	deurs caractéristiques	Valeur(s)					
10,75 Hectares.							
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)							
d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long.	=0°97'81"6 Lat.44°38'48"3					
Lagnereau L46 L49		°'"_ Lat°'"_ °'_"_ Lat°'"_					
40 160 YCHOUX	Lieu dit: Lognereau						
J	oignez à votre demande les annexes r	o° 2 à 6					
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-II d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?  4.7.1 SI oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-II fait l'objet d'une évaluation Oui  Non  4.7.2 SI oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé?							

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		<b>⊠</b> .	
En zone de montagne ?			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		<b>X</b>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Annual Control of the			
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		$\boxtimes$	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		$\boxtimes$	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	
D'un site classé ?			

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

### Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Non Oui Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Nappe du mo-plo quaternaire. Compteur horaire Forages existants, à déplacer Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la 区 biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir X un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

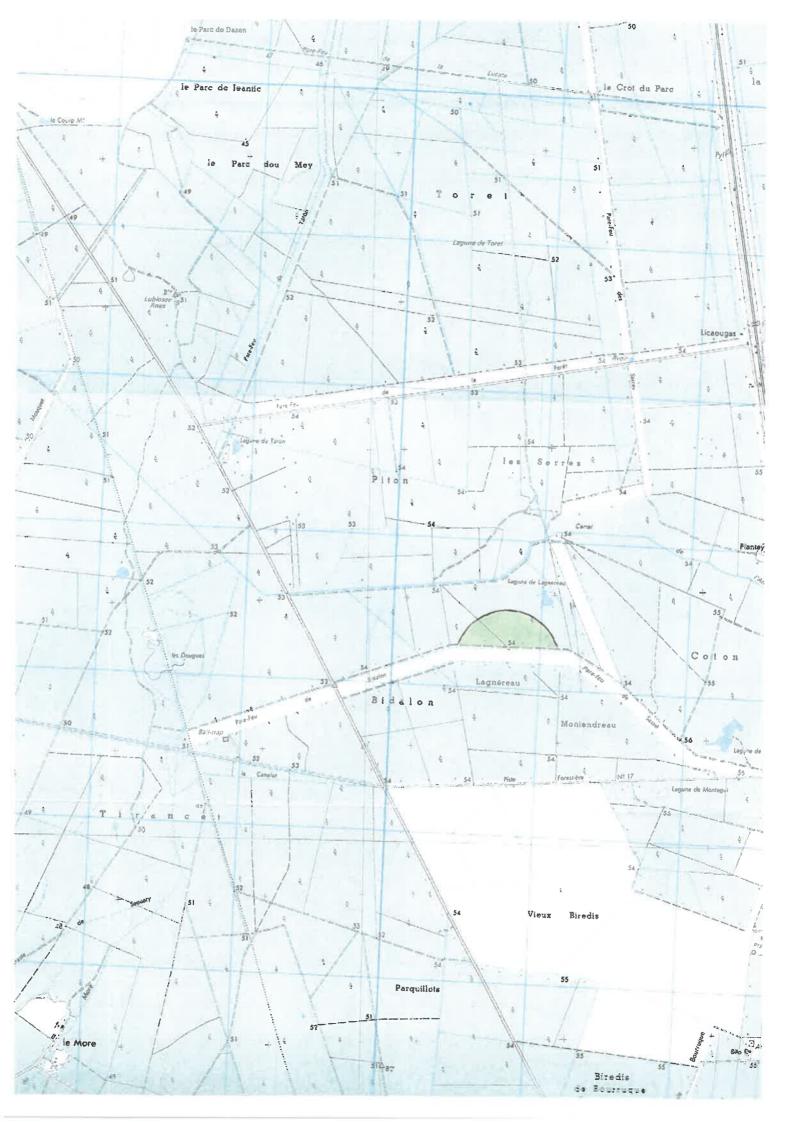
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?			
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		$\boxtimes$	·
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		×	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	$\boxtimes$	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	$\boxtimes$	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population		X		
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi s ? Non Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non Si oui, décri			-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

	3	
n	.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e légatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joi une annexe traitant de ces éléments):	effets indre
	7. Auto-évaluation (facultatif)	-
A	lu regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
	Le projet consiste à transférer 10 ha 75 de quelques centaines de mêtres.  2 parcelles agricles deviendraient de la brêt (bovement compensateur) et 2 parcelles fredreies deviendraient agricles> parcelles situées proches les un des autres.	mes
	ous aunes -	
	8. Annexes	
8	8. Annexes 3.1 Annexes obligatoires	
8	8. Annexes 3.1 Annexes obligatoires Objet	
8	8. Annexes  3.1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
	8. Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	
	8.1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
1 2	8. Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
1 2	8.1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a], b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
1 2 3 4	8.1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé:  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	

8.2 Autres an	nexes volontairement transmises p	oar le maître d'ouvraç	je ou pétitionnaire	
Veuillez com parties auxqu	pléter le tableau ci-joint en indiqu uelles elles se rattachent	ant les annexes joint	es au présent formulaire	e d'évaluation, ainsi que les
		Objet		
		7. Engagement et sigr	nature	
Je certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseig	gnements ci-dessus		
Fait à	Ychow		le, 29/08/2	છો <b>ઉ</b>
	Marcariti	Lactislaw		
Signature	29			
	4			



# PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION





Ladislaw Margariti
1909 route des Grands Champs
40160 Ychoux
<a href="mailto:ladislaw.margariti@orange.fr">ladislaw.margariti@orange.fr</a>

#### Monsieur Frédéric Bart

frederic.bart@developpement-durable.gouv.fr

Dossier références : p-2019-8869

Compléments pour instruction de dossier d'examen au cas par cas

### 4.3.1 - Description de projet en phase travaux

- le défrichement concerne une partie des parcelles L 46 et L 49 pour une surface de 10.75 ha.
- Le boisement compensateur portera sur les parcelles AE 48 pour 9 ha77 et L 102 (2.27ha) partie pour 1 ha.

### 4.4 - procédures administratives auguel est soumis le projet

Les parcelles L8 et L102 sont dotées d'un forage d'un débit de 45m3/heure.

Ces 2 forages seront abandonnés et remplacés par un forage d'un débit de 80 m3 / heure qui sera créé sur le nouveau projet en accord (demandé) à la DDTM

### 6.1 - Incidences potentielles du projet

Milieu naturel

Il s'agit d'une restructuration et la nouvelle parcelle est à moins d'un kilomètre de celle que nous abandonnons. La parcelle défrichée vient agrandir un champ que nous cultivons depuis 50 ans. L'irrigation par enrouleur alimenté par moteur diesel sera remplacée par une irrigation par pivot entrainé et alimenté par un moteur électrique bien plus écologique.

De nombreux animaux fréquentent la parcelle : chevreuils, sangliers, cerfs, lièvres, colombidés, oiseaux chanteurs, oiseaux d'eau. Nous n'avons pas remarqué de problème écologique majeur et nous ne pensons pas provoquer de dégradation de l'environnement, bien que n'ayant jamais réalisé de diagnostic d'étude faune-flore.

Ressources

Les forages existants sur L 8 et L 102 sont abandonnés et remplacés par un forage sur la parcelle L 94 (voir plan).

# 6.4 - description des mesures et des caractéristiques du projet destinés à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur son environnement ou la santé humaine.

Les travaux de défrichement seront réalisés hors période de nidification et de reproduction.

Les engins seront stockés hors du site d'intervention.

